



Animer une assemblée générale ou un conseil syndical en copropriété

Durée conseillée :

1 jour

Tarif en inter-entreprise :

750 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1495 € HT/ jour / groupe

Référence : **IMO.05**

<https://www.cnfce.com/formation-animation-assemblee-generale-conseil-syndical-en-copropriete>

Formation à l'animation d'une assemblée générale et/ou un conseil syndical en copropriété

Comment s'assurer que votre assemblée générale sera tenue avec professionnalisme ? Ce stage de **formation sur la conduite d'une assemblée générale** permettra au public concerné d'appréhender leurs obligations réglementaires et d'aborder les assemblées de copropriété ou de conseil syndical sereinement.

Les d'exercices pratiques qu'ils réaliseront visent à donner aux stagiaires des compétences clés en organisation et en communication, et qu'ils pourront immédiatement mettre à l'oeuvre.

Ce stage, à destination des agents immobilier ou des assistants de copropriété, peut être réalisé en présentiel ou en ligne.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les obligations légales lors de la tenue d'une Assemblée générale ou d'un Conseil Syndical encadrant la copropriété
- Maîtriser les acteurs de ces réunions
- Mener à bien une assemblée générale en maîtrisant son organisation et sa communication

Programme

Rappel du cadre juridique du conseil syndical

- Les obligations légales lors de la tenue d'un Conseil Syndical en copropriété
- Les obligations légales lors de la tenue d'une Assemblée Générale en copropriété

Les principes efficaces d'une réunion avec animation des échanges

- Le rôle et la responsabilité de l'autorité menant les échanges
- Pourquoi les interventions prennent souvent la forme d'une opposition, voire d'un conflit ?
- Comment gérer ces échanges ?
- Pourquoi une réponse logique peut être inefficace ?
- Les émotions et leur impact dans les échanges ?

Se professionnaliser dans la tenue d'une assemblée générale

- Empathie et projection = comment ça marche
- Savoir travailler sa communication et son affirmation de soi
- Conduire une réunion efficacement

Comment assurer le suivi de l'assemblée générale ?

- Savoir établir un compte rendu
- Communiquer les informations utiles et suivre ses engagements

Programme daté du 23/06/2022



Public & prérequis

Public cible

- Assistant(e)s à principaux de copropriété
- Agent Immobilier

Pré-requis

Il est recommandé d'avoir une expérience dans l'immobilier pour suivre la formation animer une assemblée générale et/ou un conseil syndical en copropriété

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges de bonnes pratiques
- Exercices pratiques
- Support de cours de la **formation animer une assemblée générale et/ou un conseil syndical en copropriété**

Évaluation des acquis en fin de formation

Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
09-10-2022	11-10-2022	Classe virtuelle – Formation à distance
10-11-2022	10-11-2022	MIXTE VISIO / PRESENTIEL Paris
24-11-2022	24-11-2022	Bordeaux
01-12-2022	01-12-2022	Lyon
20-12-2022	20-12-2022	Lille

